

Pôle Lycées

Direction des Equipements et du Patrimoine Lycées

GUIDE

des obligations légales et des recommandations pour l'entretien et la maintenance des lycées

Version de travail en date du 28/03/2022

Conseil Régional

Adresse : 151 Avenue du président Hoover
59555 LILLE CEDEX



Table des matières :

PREAMBULE	6
GESTION DES INTERVENTIONS TECHNIQUES	6
Gros œuvre maçonnerie	7
Structures béton maçonneries porteuses	8
Structures métalliques	8
Charpentes	8
Balustrades, balcons, auvents, marquises	8
Escaliers intérieurs	8
Escaliers extérieurs bétons ou métalliques	9
Maçonneries, plâtreries non porteuses	9
Parements de façade	9
Conduits	9
Clôtures portails portillons	10
Couvertures étanchéité terrasses	10
Menuiserie agencement	11
Menuiseries extérieures	12
Stores extérieurs et volets	12
Serrurerie intérieures extérieures quincaillerie brise soleil main courante et garde-corps	12
Menuiseries intérieures	13
Signalétique	13
Revêtements muraux faïence textile peinture	13
Revêtement de sols carrelage plastiques parquets moquettes	14
Plafond	14
Electricité	15
Electricité courant fort- alimentation générale	16
Electricité courant fort ensemble des armoires : TGTB et divisionnaires	16
Electricité courant fort luminaires	16
Electricité courant fort appareillage	17
Electricité courant fort fileries	17

Electricité courant fort éclairage blocs de secours et blocs d'ambiance _____	17
Electricité courant faible téléphone et interphone _____	17
Electricité courant faible sécurité incendie _____	18
Electricité courant faible GTC _____	18
Electricité courant faible VDI _____	18
Electricité courant faible alarmes PPMS anti intrusion sonneries de fin de cours _____	19
Electricité courant faible contrôle d'accès _____	19
Electricité courant faible vidéo _____	19
Electricité courant faible distribution de l'heure _____	19
Divers : Antennes Paratonnerres pavoisement éoliennes _____	19
Eclairage extérieur _____	19

Plomberie chauffage ventilation _____ 20

Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Adoucisseurs en chaufferie ou local technique hors adoucisseurs finisseurs équipements de cuisine _____	21
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Surpresseurs d'eau pour expansion en chaufferie (hors surpresseurs sanitaires) _____	21
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Adoucisseurs finisseurs équipements de cuisine _____	22
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Surpresseurs d'eau sanitaire _____	22
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux EU-EV-EP (hors VRD) _____	23
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux intérieurs de distribution d'eau froide, et de Gaz (gaz hors chaufferie depuis coupure chaufferie à chaudières) _____	23
Plomberie sanitaire chauffage ventilation : Réseaux de distribution d'eau chaude chauffage, eau chaude sanitaire et de Gaz (depuis la vanne de coupure gaz en limite de chaufferie aux chaudières) hors eau froide sanitaire et robinetterie sanitaire de puisage _____	24
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Appareils sanitaires _____	25
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Moyens de lutte contre l'incendie (non géré par P2P3) _____	25
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Production ECS y compris comptage _____	25
Chauffage : Chaudière _____	26
Chauffage : Pompes circulateurs _____	27
Chauffage : Pompes de relevage en chaufferie ou locaux techniques chauffage / ventilation _____	27
Chauffage : Vannes robinetteries _____	27
Chauffage : Régulation _____	27
Chauffage : réseaux hydrauliques - échangeurs _____	28
Chauffage : Radiateurs _____	28
Chauffage : Armoires électriques en local technique ventilation ou chaufferie (hors TD et TGBT) _____	28
Ventilation traitement de l'air et ventilation : VMC _____	29
Ventilation traitement de l'air et ventilation : CTA _____	29
Ventilation traitement de l'air et ventilation : Ventilateur extracteur _____	30
Ventilation traitement de l'air et ventilation : Groupe frigorifique pompe à chaleur (hors équipements spécifique cuisine ex chambre froide ou table de préparation froide...)	30

Ventilation traitement de l'air et ventilation : hottes cuisson cf tableau immobilier par destination	31
Terminaux gaz Aérothermes et radiants	32
Equipements	33
Plateaux sportifs	34
Equipements sportifs fixes ou scellés rideaux sportifs des salles de sport	34
Paillasse matériels scientifiques immobilier par destination	34
Mobiliers urbains	34
Autres équipements	34
Œuvre d'art	34
Cuisine : Laveries	35
Cuisine : immobilier par destination	35
Cuisine : Chambres froides	35
Espaces extérieurs	37
VRD	38
Traitement et collecte des déchets	38
Assainissement et réseaux extérieurs	38
Espaces verts	39
Hygiénisation	39
GESTION DES CONTROLES PERIODIQUES ET CONTRATS D'ENTRETIEN	40
Alarmes intrusion, Amiante	41
Ascenseurs Electriques et Ascenseurs Hydrauliques	42
Communication radioélectrique, Compacteur / Presse / Massicot, Désenfumage	43
Elévateur de personne à mobilité réduite, Equipement de levage, Equipement de protection individuelle	44
Equipement et installations sportives, Equipement sous pression	45
Grandes cuisines et appareils de cuisson	46
Installations de chauffage	47
Installations de gaz, Installations de ventilation	48
Installations électriques et d'éclairage de sécurité, Installations Frigorigènes	49
Inventaire et Examen visuel des auvents en béton et des autres structures, Légionnelles, Les sources de champs électromagnétiques, Machine-outil	50
Moyens de secours contre l'incendie	51
Plomb, Portes / Portes automatiques, Radon, Reservoirs enterrés (liquides inflammables)	52
Systèmes de climatisation et pompe à chaleur réversibles, Systèmes de génération d'énergie éoliennes	53

Vérifications des mesures constructives _____	54
VÉRIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET PRÉVENTIVES : (document à compléter) _____	55

DOCUMENT DE TRAVAIL

PREAMBULE

Le présent guide vise à clarifier la répartition des charges de maintenance sur le plan de l'entretien technique des lycées afin de permettre aux membres de la communauté éducative, aux élèves et aux partenaires de l'établissement, de vivre dans un environnement sécurisé par l'entretien et la maintenance des locaux et matériels, dans le respect de la politique d'économies d'énergie, mise en place par la Région.

Le Conseil régional assure la maîtrise d'ouvrage pour la construction, la reconstruction, la réhabilitation et l'extension des bâtiments affectés aux lycées ainsi que les grosses réparations (L214-6 code de l'éducation). En outre, certains entretiens techniques peuvent être assurés directement par la Région.

Deux modes de gestion existent aujourd'hui pour les différentes interventions sur le bâti et les installations techniques hors opérations lourdes de restructuration et de réhabilitation :

- ⇒ Les interventions sous la responsabilité du lycée (Agents techniques territoriaux et/ou contrats obligatoires ou facultatifs avec un prestataire et/ou interventions ponctuelles d'entreprises, et/ou exploitant de chauffage)
- ⇒ Les interventions sous la responsabilité de la Région (équipes mobiles/entreprises extérieures)

Il convient de rappeler que pour les interventions gérées par le lycée, il lui est parfaitement loisible d'utiliser la dotation globale de fonctionnement afin de :

- réaliser des travaux d'entretien courant
- financer des contrats de maintenance portant sur les installations techniques des établissements
- effectuer des visites périodiques réglementaires assurées par un organisme agréé.

Il est aussi du ressort des lycées de remonter auprès des services de la Région les diagnostics faisant apparaître des dysfonctionnements relevant des compétences de la Région.

En outre, il est à noter que, lorsque les compétences existent au sein du lycée, il appartiendra à l'autorité fonctionnelle, responsable de la sécurité et ordonnateur du budget, de décider si la maintenance peut être assurée par les Agents Techniques Territoriaux ou doit être assurée par un prestataire (par exemple pour le remplacement d'un vitrage, la rénovation et l'amélioration d'une installation d'électricité ...). Pour ce faire et au préalable, il s'agira de bien vérifier que les agents disposent des habilitations, autorisations et certificats d'aptitude (CACES, ...) nécessaires pour effectuer certains travaux de maintenance.

Concernant les logements de fonction, il est rappelé que l'occupant d'un logement de fonction a à sa charge les réparations dites locatives telles que décrites par le décret 87-712 du 26 août 1987 » (cf document cadre sur les missions des agents régionaux dans les lycées). Les agents techniques territoriaux sont autorisés à intervenir au sein des logements de fonction lorsque les travaux envisagés relèvent des travaux dits « du propriétaire » et après accord formalisé des services en charge du patrimoine de la Région ou à la demande formalisée de ceux-ci. Cet accord ou cette demande est portée à connaissance de l'agent chargé de la réalisation des travaux avant réalisation de ceux-ci.

C'est dans le cadre de cet engagement réciproque entre Région et autorité fonctionnelle que ce guide trouve toute son utilité. Il constitue un premier pas dans la définition d'une stratégie régionale pour une bonne exploitation des lycées. Il rappelle également les obligations réglementaires concernant la sécurité et les contrôles périodiques des installations. Il pourra toutefois, en fonction des spécificités d'un établissement ou d'une opération, bénéficier d'une adaptation après validation par le maître d'ouvrage.

GESTION DES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Gros œuvre maçonnerie



⇒ Structures béton maçonneries porteuses	8
⇒ Structures métalliques	8
⇒ Charpentes	8
⇒ Balustrades, balcons, auvents, marquises	8
⇒ Escaliers intérieurs	8
⇒ Escaliers extérieurs bétons ou métalliques	9
⇒ Maçonneries, plâtreries non porteuses	9
⇒ Parements de façade	9
⇒ Conduits	9
⇒ Clôtures portails portillons	10
⇒ Couvertures étanchéités terrasses	10

GROS ŒUVRE MAÇONNERIE	Descriptif de l'opération de maintenance	Lycée	Région
	Structures béton maçonneries porteuses		
	Rénovation lourde		X
	Réfections ponctuelles dont les réparations des éclats, fissures et ragréages	X	
	Vérifications des fissures	X	
	Nettoyage et débouchage des dispositifs d'écoulement des eaux des murs de soubassement	X	
	Réparations lourdes des murs de soubassement		X
	Contrôle des structures bétons par examen visuel	X	
	Mise en place de témoin de fissure	X	
	Reprise d'oxydation sur partie métallique	X	
Structures métalliques			
Rénovation lourde		X	
Remplacement des éléments défectueux		X	
Resserrage des fixations		X	
Contrôle par examen visuel	X		
Maintenance entretien traitement anti corrosion	X		
Charpentes			
Rénovation lourde		X	
Contrôle par examen visuel	X		
Resserrage des fixations et assemblages		X	
Remplacement des éléments défectueux		X	
Réfection peintures et lasures si accessibilité	X		
Traitement anti corrosion et traitements des bois attaqués par des insectes	X		
Balustrades, balcons, auvents, marquises			
Rénovation lourde		X	
Réparation lourde remplacement des parties ou pièces défectueuses		X	
Remise en peinture	X		
Changement des verres sauf dégradation volontaire		X	
Entretien, surveillance et petite réparation des garde-corps et des évacuations d'eau	X		
Nettoyage et dégorgement des descentes, enlèvement des mousses et autres végétaux	X		
Nettoyages des vitres, chéneaux et des descentes, enlèvement des mousses et autres végétaux	X		
Escaliers intérieurs			
Rénovation lourde		X	
Remplacement des marches vétustes et collets de marches détériorés par vétusté		X	
Remplacement des marches et collets de marches suite à dégradation volontaire	X		
Entretien régulier et notamment le traitement anti corrosion, les réparations des fissures ou éclats sur marches bétons ou pierres et des parties dégradées ou oxydées	X		
Entretien des fixations, des rampes...	X		

GROS ŒUVRE MAÇONNERIE		Lycée	Région
	Réfection ponctuelle des nez de marches et revêtements de sol	X	
	Escaliers extérieurs bétons ou métalliques		
	Rénovation lourde		X
	Entretien régulier et notamment le traitement anti corrosion, les réparations des fissures ou éclats sur marches bétons ou pierres et des parties dégradées ou oxydées	X	
	Entretien des fixations, des rampes...	X	
	Maçonneries, plâtreries non porteuses		
	Rénovation lourde		X
	Tous travaux de maçonnerie sur murs, voûtes, massifs, souches de toiture, cheminées, acrotères, corniches, éléments d'allège ...		X
	Cloisons construction		X
	Cloisons réparation	X	
	Cloisons entretien général	X	
	Réparation des fissures, des chocs et des éclats sur les cloisons	X	
	Réfection des enduits, des crépis, des joints (d'étanchéité, de dilatation, de cloisonnement), des hébergements et des structures décoratives	X	
	Entretien des scellements	X	
	Parements de façade		
	Rénovation lourde		X
	Nettoyage de façade	X	
	Ravalement / Micro-gommage		X
	Reprise des peintures, enduits, revêtements divers		X
Contrôle (examen visuel)	X		
Réfections ponctuelles en cas de choc et/ou dégradation volontaire par les élèves	X		
Nettoyage et enlèvement des graffitis (selon accessibilité), compris réfection peinture	X		
Conduits			
Rénovation lourde		X	
Cheminage et tubage		X	
Réparation des dégradations	X		
Remplacement d'éléments à l'intérieur des cheminées, entretien des contrecœurs et âtres		X	
Ramonage selon les prescriptions en vigueur et en fonction du mode de chauffage	X		

GROS ŒUVRE MAÇONNERIE		Lycée	Région
	Clôtures portails portillons		
	Rénovation lourde		X
	Reprises des ancrages des poteaux	X	
	Nettoyage des grilles et grillages	X	
	Graissage des pivots et des paumelles	X	
	Installation des contrôles d'accès à l'établissement		X
	Entretien des portails automatisés et petites réparations (cellules...) y compris les contrôles d'accès	X	
	Remplacement et extension des cartes d'accès (automatisation)	X	
	Maintenance des gâches électriques	X	
	Entretien du bon état de fonctionnement de l'état des grillages, de leur tension, de l'oxydation des parties métalliques, du clouage et des attaches des palissades	X	
	Reprises des peintures	X	
	Maintenance des portails automatisés	X	
	Remplacement de motorisation de portail		X
Couvertures étanchéité terrasses			
	Rénovation lourde		X
	Travaux de rétablissement à neuf et réfections des toitures (ardoise, tuile, bac acier, zinc ...) y compris ceux relatifs aux châssis, verrières polycarbonates, lanterneaux, chéneaux, auvents et lignes de vie)		X
	Remaniement de la couverture		X
	Reprise partielle des étanchéités sous réserve du bon entretien		X
	Entretien des lignes de vie et de tous les éléments de sécurité	X	
	Entretien des toitures terrasses végétalisées	X	
	Nettoyage et dégorgement des chéneaux, des gouttières, des descentes d'eaux pluviales, paniers et crépines et siphons	X	
	Maintien de l'accessibilité des chemins d'accès aux terrasses (enlèvement de matériel, détritrus ...)	X	
	Enlèvement des mousses, herbes, pousses d'arbustes, autres végétaux et objets divers	X	
	Contrôle des fixations, resserrages des boulonneries et agrafages	X	
	Remplacement des pièces de zinguerie (gouttières, bavettes): réfection, changement, peinture		X

Menuiserie agencement



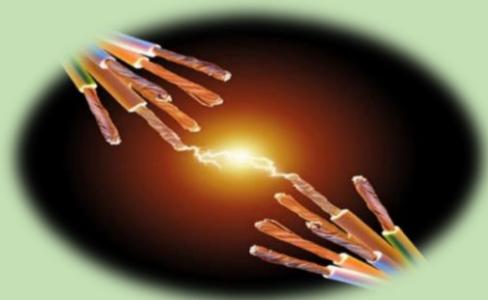
⇒ Menuiseries extérieures	12
⇒ Stores extérieurs et volets	12
⇒ Serrurerie intérieures extérieures quincaillerie brise soleil main courante et garde-corps	12
⇒ Menuiseries intérieures	13
⇒ Signalétique	13
⇒ Revêtements muraux faïence textile peinture	13
⇒ Revêtement de sols carrelage plastiques parquets moquettes	14
⇒ Plafond	14

MENUISERIE AGENCEMENT	Descriptif de l'opération de maintenance	Lycée	Région	
	Menuiseries extérieures			
	Rénovation lourde		X	
	Remplacement des portes, châssis, bâtis, huisseries et chambranles pour les menuiseries bois, alu, PVC ou métal		X	
	Nettoyage annuel des verrières et éléments vitrés situés	X		
	Entretien des peintures, vernis et lasures sur les parties extérieures	X		
	Remplacement vitrage en cas de force majeure et vandalisme après déclaration auprès de la police par le lycée	X		
	Réparation des portes, châssis, bâtis, huisseries et chambranles pour les menuiseries bois, alu, PVC ou métal	X		
	Entretien des peintures, vernis et lasures sur les parties intérieures	X		
	Réfection des mastics et pare closes des fenêtres (selon accessibilité)	X		
	Nettoyage des ventilations, prises d'air, des écoulements de condensation, des vitrages (selon accessibilité)	X		
	Entretien et remplacement de la quincaillerie : graissage des gonds et charnières, remplacement des boulons, targettes, fermetures et serrures, compris limiteurs d'ouverture, barres et poignées anti-panique, crémones pompiers...	X		
	Réparation et entretien des portes de garage	X		
	Réfection des joints d'étanchéité	X		
	Réparation générale des vitres cassées pour une autre cause que la force majeure et le vandalisme selon accessibilité	X		
Stores extérieurs et volets				
Rénovation lourde		X		
Remplacement des stores et volets extérieurs vétustes		X		
Entretien et réparation des armatures, lames, barres de fermeture, poignées, boutons, clavettes, enrouleurs, motorisation, automatisation et graissage des mécanismes...	X			
Réparation de la motorisation et réfection de l'automatisation		X		
Serrurerie intérieures extérieures quincaillerie brise soleil main courante et garde-corps				
Rénovation lourde		X		
Réfection des gardes corps métalliques, des portes métalliques (MAC)		X		
Remplacement des brise-soleil		X		
Achat des fournitures dans le cadre de la mise en place d'un organigramme complet des clés		X		
Réfection des cadres de tapis-brosses	X			
Entretien des fixations et des serrureries et tout matériel de quincaillerie	X			
Entretien et réglage des fermes-portes et anti-panique	X			
Reprise des traces d'oxydation selon accessibilité	X			
Graissage et réglage de la quincaillerie, gonds, paumelles, charnières, remplacement des rondelles d'usure	X			
Réfection des peintures (selon accessibilité)	X			
Traitement anticorrosion (selon accessibilité)	X			
Pose des cylindres dans la mise en œuvre d'un nouvel organigramme des clés	X			
Entretien et fixation des mains courantes (selon accessibilité)	X			

MENUISERIE AGENCEMENT		Lycée	Région	
	Menuiseries intérieures			
	Rénovation pour mise en sécurité		X	
	Remplacement et réparation des blocs portes des circulations et de recoupement de sécurité sauf si dégradations internes		X	
	Réparations ou remplacement des plinthes, façades de gaines, parquets	X		
	Réfection des joints d'étanchéité	X		
	Remplacement des vitrages	X		
	Nettoyage des vitrages	X		
	Entretien courant et fréquent (peinture, vernissage) des boiseries	X		
	Graissage et remplacement des paumelles, crémones, loquets, loqueteaux	X		
	Entretien courant placards, étagères, aménagements divers	X		
	Entretien des estrades, des placards et de tout le mobilier fixé (y compris leurs fixations)	X		
	Entretien des panneaux d'affichage et des tableaux de classe y compris leurs fixations	X		
	Entretien des peintures vernis ou lasures	X		
Réfection des mastics et pare-closes des fenêtres, ouvertures dans cloisons et oculus	X			
Mise en jeu des portes	X			
Signalétique				
Signalétique de sécurité et d'accessibilité: mise en place au titre du premier équipement (construction neuve, extension et restructuration)		X		
Signalétique de confort et de repérage : premier équipement (subvention post-livraison) au titre d'une opération de construction neuve, extension ou restructuration		X		
Complément de la signalétique de sécurité		X		
Entretien et remplacement de la signalétique de sécurité (signalisation "portes Coupe-feu Ne mettez pas d'obstacles à la fermeture, Arrêts d'urgence (précision sur ce qu'ils coupent), Etiquette "homme foudroyé" sur armoires électriques...)	X			
Entretien et remplacement de la signalétique de confort et de repérage	X			
Remplacement de la signalétique de confort et de repérage pour des raisons autres que la vétusté	X			
Revêtements muraux faïence textile peinture				
Rénovation lourde		X		
Rénovation (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X		
Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X			
Réfection des peintures, remplacement des papiers-peints et textiles muraux	X			
Réfection des faïences et des joints	X			
Aires en plâtres menues réparations	X			
Entretien des revêtements suite au vandalisme et nettoyage des graffitis compris la réfection des vernis anti graffitis	X			

MENUISERIE		Lycée	Région	
	Revêtement de sols carrelage plastiques parquets moquettes			
	Rénovation lourde		X	
	Rénovation ou traitement en profondeur des sols souples et parquets (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X	
	Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X		
	Réfection des peintures et résines de sol	X		
	Entretien et remplacement des paillasons	X		
	Fixations des barres de seuils et cadres de tapis brosses	X		
	Contrôle général, vérification des décollements	X		
	Remplacement des barres de seuil selon procédure de recherche de MPCA (Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante)	X		
Reprise des joints	X			
Plafond				
Rénovation lourde		X		
Rénovation (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X		
Réfection du flocage		X		
Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X			
Reprise des fissures, raccords d'enduits	X			
Remplacement des plaques de faux-plafonds détériorées (selon importance des travaux)	X			
Entretien de la structure porteuse des fixations et accessoires des plafonds suspendus	X			
Nettoyage, lessivage et réfection des peintures	X			

Electricité



- ⇒ [Electricité courant fort- alimentation générale 16](#)
- ⇒ [Electricité courant fort ensemble des armoires : TGTB et divisionnaires..... 16](#)
- ⇒ [Electricité courant fort luminaires 16](#)
- ⇒ [Electricité courant fort appareillage 17](#)
- ⇒ [Electricité courant fort fileries 17](#)
- ⇒ [Electricité courant fort éclairage blocs de secours et blocs d'ambiance 17](#)
- ⇒ [Electricité courant faible téléphone et interphone 17](#)
- ⇒ [Electricité courant faible sécurité incendie 18](#)
- ⇒ [Electricité courant faible GTC 18](#)
- ⇒ [Electricité courant faible VDI 18](#)
- ⇒ [Electricité courant faible alarmes PPMS anti intrusion sonneries de fin de cours 19](#)
- ⇒ [Electricité courant faible contrôle d'accès 19](#)
- ⇒ [Electricité courant faible vidéo 19](#)
- ⇒ [Electricité courant faible distribution de l'heure 19](#)
- ⇒ [Divers : Antennes Paratonnerres pavoisement éoliennes 19](#)
- ⇒ [Eclairage extérieur 19](#)

ELECTRICITE		Lycée	Région	
	Electricité courant fort- alimentation générale			
	Rénovation lourde		X	
	Rénovation importante de mise en conformité (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X	
	Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X		
	Vérification de l'alimentation générale depuis borne EDF ou transfo EDF :	X		
	Etat des connexions	X		
	Etat des câbles	X		
	Relevé de l'intensité en ligne aux heures de pointe	X		
	Contrôle de l'échauffement des conducteurs	X		
	Vérification générale du transformateur	X		
	Contrôle du diélectrique	X		
	Contrôle des câbles, connexions, etc...	X		
	Dépoussiérage, nettoyage	X		
	Vérification de tous les accessoires d'équipement en cabine transformateur	X		
	Entretien des décompteurs	X		
	Entretien des groupes électrogènes : entretien selon EL18 tous les 15 jours et tous les mois + traçabilité dans registre d'entretien	X		
	Branchement du matériel mobilier et machines-outils des lampes et petits appareillages	X		
	Mise en conformité Tableaux divisionnaires, coffrets de commande, disjoncteurs 32 A MAXI	X		
	Compteurs électrique entretien courant, vérification,	X		
Electricité courant fort ensemble des armoires : TGTB et divisionnaires				
Rénovation lourde		X		
Rénovation, amélioration des installations et travaux importants de mise en conformité (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X		
Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X			
Contrôle du bon état général et entretien	X			
Contrôle du bon état de fonctionnement	X			
Entretien, réglage des organes de protection et de sécurité (isolement, sectionnement, témoins, auxiliaires, connexion, etc...)	X			
Remplacement des éléments défectueux	X			
Contrôle serrage des connexions (source d'échauffements - risque de départ feu)	X			
Nettoyage, dépoussiérage	X			
Entretien et nettoyage poste HT	X			
Electricité courant fort luminaires				
Rénovation lourde		X		
Rénovation et amélioration des installations (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X		
Intervention ponctuelles précisées ci-dessous:	X			
Remplacement des luminaires et des accessoires défectueux (selon accessibilité)	X			
Amélioration des systèmes (détection de présence) (selon accessibilité)	X			
Nettoyage général (selon accessibilité)	X			
Remplacement des lampes, fluo, etc...(selon accessibilité)	X			

ELECTRICITE		Lycée	Région	
	Electricité courant fort appareillage			
	Rénovation lourde		X	
	Rénovation et amélioration des installations (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X	
	Interventions ponctuelles précisées ci-dessous:	X		
	Entretien et vérifications des interrupteurs, prises de courant, boîtes de connexion	X		
	Etat des connexions (resserrage éventuel)	X		
	Remplacement des appareillages défectueux (détecteur de présence)	X		
	Electricité courant fort fileries			
	Rénovation lourde		X	
	Rénovation et amélioration des installations (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X	
	Interventions ponctuelles précisées ci-dessous:	X		
	Entretien des supports	X		
	Remplacement des organes défectueux apparents et accessibles	X		
	Vérification des câbles, fileries et conduits (selon accessibilité) et entretien	X		
	Vérification de l'état des supports (selon accessibilité) et entretien	X		
	Vérification de l'état général des liaisons équipotentielles (selon accessibilité) et entretien	X		
	Remplacement des organes défectueux (selon accessibilité)	X		
	Electricité courant fort éclairage blocs de secours et blocs d'ambiance			
	Réfection générale		X	
Rénovation et amélioration des installations (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)		X		
Interventions ponctuelles précisées ci-dessous:	X			
Vérification et entretien de l'état des blocs d'éclairage de balisage et d'ambiance (type BAES): tous les mois + tous les 6 mois test autonomie 1h, et consignation dans registre de sécurité	X			
Nettoyage périodique	X			
Vérification du fonctionnement (test lampes, test alimentation, etc...) et entretien	X			
Entretien et remplacement des appareils ou organes défectueux	X			
Electricité courant faible téléphone et interphone				
Premier équipement : autocommutateur, postes téléphoniques, poste opérateur, réseau polyvalent, cordon, activation		X		
Entretien et vérification générale de l'auto commutateur (batteries, connexions, voyants, etc...)	X			
Renouvellement pour mise à niveau ou vétusté		X		
Desserte en téléphone pour les logements de fonction si présence d'internat		X		
Entretien et vérification du bon fonctionnement du poste opérateur et de ses composants. (Connexion, fileries, etc...)	X			
Entretien et vérification du câblage et des joncteurs téléphoniques (tests de bon fonctionnement, connexions, fixations, etc...)	X			
Remplacement ponctuel de tous éléments, organes, appareillages, fileries défectueux. Hors éléments d'entretien		X		
Entretien courant et remplacement des postes téléphoniques, y compris flexibles et connexions sur les joncteurs	X			
Adaptation à l'usage des installations	X			
Interphone Premier équipement ou renouvellement pour cause de vétusté (câblages et postes)		X		
Interphone Remplacement ponctuel d'éléments défectueux	X			
Entretien du système d'interphonie (câblage et postes)	X			

ELECTRICITE		Lycée	Région
	Electricité courant faible sécurité incendie		
	Système de sécurité incendie (SSI) : (conception et réalisation)		X
	Essais périodiques par action sur les détecteurs et sur les DM (déclencheurs manuels) (MS68 et MS73)	X	
	Robinetts d'incendie (RIA) entretien courant	X	
	Remplacement de composants techniques existants défectueux sous réserve de l'entretien des installations		X
	Essais périodiques par action sur les détecteurs et sur les DM (déclencheurs manuels) (MS68 et MS73)	X	
	Robinetts d'incendie (RIA) entretien courant	X	
	Vérification générale, régulière et entretien de tous les organes et composants tels que :	X	
	Armoire générale, Armoire déportée	X	
	Détecteurs, Bris de glace, sirènes	X	
	Ventouses électromagnétiques	X	
	(Alimentation, fonctionnement, fixation, connexion, filerie, etc...)	X	
	Vérification générale et entretien :	X	
	Des fermes portes automatiques	X	
	Des barres anti paniques	X	
	Des châssis de désenfumage et de leurs systèmes de commande	X	
	Des clapets coupe-feu	X	
	Des trappes de désenfumage et trappes d'amenée d'air neuf	X	
	Des systèmes de déclenchement tels que tirer lâcher, électro aimant, cartouches CO2, thermofusible, etc...	X	
	Dépoussiérage des trappes de désenfumage	X	
	Vérification et entretien des systèmes de dégagement tels que paumelles, coulisses, verrous, pistons, etc...	X	
Electricité courant faible GTC (Gestion Technique Centralisée)			
	Premier équipement ou renouvellement pour cause de vétusté		X
	Remplacement d'éléments défectueux		X
	Veille et alerte du prestataire	X	
Electricité courant faible VDI (Voies, Données, Images)			
	Premier équipement ou installation de nouvelles salles informatique		X
	Baies de brassage / connexion (switch) / réseau (câblage) / prise RJ45		X
	Rénovation partielle et amélioration des installations (salle de classe, partie commune, autres locaux divers)	X	
	Interventions ponctuelles précisées ci-dessous:	X	
	Remplacement ponctuel d'éléments défectueux	X	
	Adaptation à l'usage	X	

ELECTRICITE		Lycée	Région	
	Electricité courant faible alarmes PPMS anti intrusion sonneries de fin de cours			
	Premier équipement et renouvellement pour cause de vétusté		X	
	Réparation ponctuelle et maintenance des installations	X		
	Remplacement d'éléments défectueux	X		
	Essai, contrôle, remplacement carillons, boîtiers de commandes, microphones	X		
	Electricité courant faible contrôle d'accès			
	Premier équipement et renouvellement pour cause de vétusté		X	
	Réparation ponctuelle et maintenance des installations	X		
	Remplacement d'éléments défectueux	X		
	Electricité courant faible vidéo			
	Premier équipement et renouvellement pour cause de vétusté		X	
	Distribution d'information		X	
	Télésurveillance		X	
Télévision		X		
Réparation ponctuelle et maintenance	X			
Remplacement d'éléments défectueux ou dégradé	X			
Electricité courant faible distribution de l'heure				
Premier équipement et remplacement après vétusté		X		
Vérification de l'état général des installations: fileries, conduits, fixation et connexion, horloges mères et satellites et entretien	X			
Remplacement de tous éléments défectueux	X			
Vérification du bon fonctionnement (test, simulation, etc...) et entretien	X			
Divers : Antennes Paratonnerres pavoisement éoliennes				
Remplacement des antennes		X		
Remplacement des paratonnerres et parafoudres		X		
Pose et remplacement des mats de pavoisement	X			
Pose de l'enseigne de l'établissement	X			
Entretien : mâts, haubans, fixations, ancrages et accessoires, reprise d'oxydation et raccords antirouille	X			
Entretien des paratonnerres (contrôle de mise à la terre...)	X			
Entretien des mâts de pavoisement et de leurs hampes, cordons, câbles, graissage des poulies	X			
Pose et dépose des emblèmes et drapeaux	X			
Entretien et remplacement de l'enseigne de l'établissement	X			
Entretien des éoliennes	X			
Eclairage extérieur				
Vérification de la stabilité et de la fixation au sol des lampadaires	X			
Entretien des projecteurs	X			
Entretien des chambres de tirage	X			
Resserrage des connexions électriques des candélabres et resserrage des connexions électriques et plaques de protection	X			
Réfection des peintures de lampadaires candélabres et bornes d'éclairage	X			



Plomberie chauffage ventilation

⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Adoucisseurs en chaufferie ou local technique hors adoucisseurs finisseurs équipements de cuisine	21
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Surpresseurs d'eau pour expansion en chaufferie (hors surpresseurs sanitaires)	21
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Adoucisseurs finisseurs équipements de cuisine	22
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Surpresseurs d'eau sanitaire	22
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux EU-EV-EP (hors VRD)	23
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux intérieurs de distribution d'eau froide et de Gaz (gaz hors chaufferie depuis coupure chaufferie à chaudières)	23
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux de distribution d'eau chaude chauffage, eau chaude sanitaire et de Gaz (depuis la vanne de coupure gaz en limite de chaufferie aux chaudières) hors eau froide sanitaire et robinetterie sanitaire de puisage	24
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Appareils sanitaires	25
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Moyens de lutte contre l'incendie (non géré par P2P3).....	25
⇒ Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Production ECS y compris comptage	25
⇒ Chauffage : Chaudière	26
⇒ Chauffage : Pompes circulateurs	27
⇒ Chauffage : Pompes de relevage en chaufferie ou locaux techniques chauffage / ventilation	27
⇒ Chauffage : Vannes robinetteries	27
⇒ Chauffage : Régulation	27
⇒ Chauffage : Réseaux hydrauliques – échangeurs	28
⇒ Chauffage : Radiateurs	28
⇒ Chauffage : Armoires électriques en local technique ventilation ou chaufferie (hors TD et TGBT)	28
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : VMC	29
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : CTA	29
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : Ventilateur extracteur	30
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : Groupe frigorifique pompe à chaleur (hors équipements spécifique cuisine ex chambre froide ou table de préparation froide...)	30
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : Hottes cuisson cf tableau immobilier par destination	31
⇒ Ventilation traitement de l'air et ventilation : Cassette de climatisation locaux serveurs	31
⇒ Terminaux gaz Aérothermes et radiants	32
⇒ Installation Solaire Thermique	32

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région
	Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux EU-EV-EP (hors VRD)				<i>Hors P2P3</i>
	Rénovation pour cause de vétusté		X		X
	Réparation ou remplacement des éléments de réseaux non enterrés (chutes, parcours aériens, en vide sanitaire, etc...)	X		X	
	Curage périodique des cuvettes et réseaux enterrés ou aériens.	X		X	
	Après une période de non utilisation, purges des canalisations d'eau pour lutter contre la légionellose	X		X	
	Vérification des réseaux visibles et accessibles et entretien	X		X	
	Passage de caméra dans les réseaux inaccessibles		X		X
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Réseaux intérieurs de distribution d'eau froide, et de Gaz (gaz hors chaufferie depuis coupure chaufferie à chaudières)				<i>Hors P2P3</i>	
	Rénovation pour cause de vétusté		X		X
	Entretien et réparation du réseau de gaz		X		X
	Contrôle étanchéité du réseau de gaz	X		X	
	Entretien postes gaz livraison (comptage/détente) intégrer la prestation dans les contrats avec fournisseurs de gaz	X		X	
	Mise en place des compteurs EAUX		X		X
	Remplacement partiel des autres réseaux (hors gaz)	X		X	
	Contrôle bactériologique de l'eau froide	X		X	
	Flexible gaz (vérification date), contrôle de fuite	X		X	
	Entretien courant et maintenance (réparations ponctuelles) selon importance des travaux	X		X	
	Réseaux	X		X	
	Calorifuge	X		X	
	Tuyauteries	X		X	
	Robinetteries	X		X	
	Entretien et remplacement des décompteurs (gaz avec qualification)	X		X	
	Entretien des disconnecteurs, contrat d'entretien obligatoire	X		X	
	Manœuvre de toutes robinetteries, y compris:	X		X	
	- nettoyage des filtres	X		X	
	- graissage	X		X	
	- réfection des presse-étoupes et des joints	X		X	
	- Remplacement chaque fois que nécessaire pour maintenir la robinetterie opérationnelle et en état standard	X		X	
	- Vérification des clapets et entretien	X		X	
	- Réfection peinture (corps et volants)	X		X	
	- Réfection des peintures ou signalisations conventionnelles des tuyauteries.	X		X	
	- Plan de comptage (relevés)	X		X	

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région
		Plomberie sanitaire chauffage ventilation : Réseaux de distribution d'eau chaude chauffage, eau chaude sanitaire et de Gaz (depuis la vanne de coupure gaz en limite de chaufferie aux chaudières) hors eau froide sanitaire et robinetterie sanitaire de puisage			
	Rénovation pour cause de vétusté		X		X
	Entretien et réparation du réseau de gaz		X		X
	Contrôle étanchéité du réseau de gaz	X			X
	Entretien postes gaz livraison (comptage/détente) intégrer la prestation dans les contrats avec fournisseurs de gaz	X		X	
	Mise en place des compteurs EAUX		X		X
	Remplacement partiel des autres réseaux (hors gaz)	X			X
	Contrôle périodique de légionnelle une fois par an par prélèvement d'eau chaude sanitaire + analyse préventive	X			X
	Entretien courant et maintenance (réparations ponctuelles) selon importance des travaux	X			X
	Réseaux	X			X
	Calorifuge	X			X
	Tuyauteries	X			X
	Robinetteries en distribution	X			X
	Entretien et remplacement des décompteurs (gaz avec qualification)	X			X
	Entretien des disconnecteurs, contrat d'entretien obligatoire	X			X
	Manœuvre de toutes robinetteries, y compris:	X			X
	- nettoyage des filtres	X			X
	- graissage	X			X
	- réfection des presse-étoupes et des joints	X			X
	- Remplacement chaque fois que nécessaire pour maintenir la robinetterie opérationnelle et en état standard	X			X
	- Vérification des clapets et entretien	X			X
	- Vérification de la circulation du bouclage d'eau chaude sanitaire en tout point de l'installation et entretien	X			X
	- Réfection peinture (corps et volants)	X			X
	- Réfection des peintures ou signalisations conventionnelles des tuyauteries.	X			X
	- Plan de comptage (relevés)	X			X

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région	
	Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Appareils sanitaires					
	Rénovation complète d'un bloc sanitaire		X		X	
	Remplacement partiel des équipements à l'identique	X		X		
	Vérification générale et entretien des appareils et robinetterie :	X		X		
	Fixation des appareils	X		X		
	Etat des Robinetteries notamment au niveau des têtes et des clapets	X		X		
	Entretien courant des appareils sanitaires et de leur robinetterie et mitigeurs (détartrage des dépôts calcaires apparents par utilisation de produits simples du commerce) - au moins 1 fois / an	X		X		
	Mitigeurs collectifs	X			X	
	Vérification, entretien, remplacement des systèmes de chasse d'eau sur :	X		X		
WC / Urinoirs	X		X			
Nettoyage périodique des siphons et bondes à grille diverses, remplacement systématique des éléments défectueux et des joints	X		X			
Remplacement des flexibles d'alimentation de douches et douchettes.	X		X			
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Moyens de lutte contre l'incendie (non géré par P2P3)						
Poteau incendie privé (conception et réalisation)		X		X		
Colonne sèche		X		X		
Réserves d'eau		X		X		
Extincteurs - premier équipement dans le cadre d'une construction, extension ou restructuration accroche		X		X		
Contrôles réglementaires vérification extincteurs		X		X		
Renouvellement à 10 ans des extincteurs à l'identique	X		X			
Complément d'extincteurs suite au passage de la commission de sécurité	X		X			
Plomberie sanitaires chauffage ventilation : Production Eau Chaude Sanitaire y compris comptage						
Rénovation complète pour cause de vétusté		X		X		
Remplacement des éléments ou appareils défectueux (gros appareillages)		X		X		
Entretien des pompes	X			X		
Analyse / surveillance / traitement légionnelle	X			X		
Remplacement des éléments ou appareils défectueux (petits appareillages)	X			X		
Détartrage périodique des appareils de production d'eau chaude sanitaire :	X			X		
Ballons	X			X		
Echangeurs	X			X		
Stockages	X			X		
Vérification et entretien des ballons ECS	X			X		
Thermostat	X			X		
Résistance blindée	X			X		
Anode de protection, etc...	X			X		
Vérification, entretien, réglage des organes de régulation (thermostat, vannes motorisées etc...)	X			X		
Entretien, manœuvre des groupes de sécurité.	X			X		
Vérification, contrôle et entretien du fonctionnement: températures et débits	X			X		

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région
		Chauffage : Chaudière			
	Réfection partielle et remplacement sous réserve du bon entretien		X		X
	Vérification des horaires de mise en service et d'arrêt et reprogrammation	X			X
	Contrôle des températures entrée/sortie et entretien	X			X
	Contrôle qualité de l'eau des réseaux de chauffage et entretien	X			X
	Contrôle, entretien des pressions d'eau	X			X
	Vérification et entretien des sécurités aquastats	X			X
	Contrôle et entretien des régulations	X			X
	Contrôle électrique et entretien	X			X
	Vérification et entretien jaquette et calorifuge	X			X
	Nettoyage et ramonage des foyers et des parois d'échange	X			X
	Ramonage conduit de fumées	X			X
	Contrôle du tirage thermique conduits de fumées	X			X
	Vérification de l'écoulement des condensats	X			X
	Détection gaz et asservissements électrovannes coupure	X			X
	Visite intérieure et examen du briquetage et entretien	X			X
	Opérations conservatoires de mise en repos	X			X
	Vérification des brûleurs et entretien	X			X
	Entretien des électrodes, gicleurs, sécurité, débit	X			X
	Relevés combustion et réglage	X			X
	Contrôle et entretien fonctionnement vanne gaz	X			X
	Nettoyage des filtres	X			X
	Essai de fonctionnement de la vanne police et entretien	X			X
	Nettoyage des turbines	X			X
	Manceuvre des coupures extérieures	X			X
	Remplacement des éléments défectueux	X			X
	L'ensemble des interventions doit obligatoirement figuré dans le livret de chaufferie	X			X

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région	
	Chauffage : réseaux hydrauliques - échangeurs					
	Réfection partielle et remplacement sous réserve du bon entretien		X		X	
	Vérification des circuits hydrauliques et entretien	X			X	
	Vérification des circuits d'alarme sonore et voyant d'alarmes pressostat manque d'eau antigel et entretien	X			X	
	Vérification pression remplissage et entretien	X			X	
	Contrôle de fonctionnement de l'expansion et entretien	X			X	
	Contrôle des soupapes de décharge et entretien	X			X	
	Vérification débits et entretien	X			X	
	Equilibrage de l'installation		X		X	
Vérification des purges et entretien	X			X		
Chasse purge et nettoyage des pots à boue	X			X		
Manipulation et contrôle des étanchéités vannes	X			X		
Vérification et nettoyage filtre à tamis	X			X		
Contrôle des températures et entretien	X			X		
Contrôle état calorifuge et entretien	X			X		
Contrôle état des peintures et entretien	X			X		
Remplacement des éléments défectueux	X			X		
Chauffage : Radiateurs						
Réfection partielle et remplacement sous réserve du bon entretien		X		X		
Changement de la robinetterie	X			X		
Désembouage des radiateurs	X			X		
Désembouage des réseaux		X		X		
Réglage hydraulique des réseaux et radiateurs		X		X		
Entretien des systèmes de fixations et d'accrochage	X			X		
Remplacement des éléments défectueux	X			X		
Chauffage : Armoires électriques en local technique ventilation ou chaufferie (hors TD et TGBT)						
Réfection partielle et remplacement sous réserve du bon entretien		X		X		
Dépoussiérage général	X			X		
Entretien réglementaire	X			X		
Contrôle essais lampe et entretien	X			X		
Contrôle tension réseau et entretien	X			X		
Contrôle tension télécommande et entretien	X			X		
Contrôle isolement armoire et entretien	X			X		
Contrôle des sécurités et entretien	X			X		
Vérification de la valeur de la prise de terre et entretien	X			X		
Vérification serrage connexions et entretien	X			X		
Vérification réglage thermique et entretien	X			X		
Vérification réglage temporisation et entretien	X			X		
Vérification relais temporisé et entretien	X			X		
Vérification reports d'alarmes et entretien	X			X		
Vérification des dispositifs contre les surintensités et entretien	X			X		
Vérification des organes de coupure de protection de commande de puissance et entretien	X			X		
Remplacement des éléments défectueux et entretien	X			X		

PLOMBERIE CHAUFFAGE		Lycée	Région	
	Ventilation traitement de l'air et ventilation : hottes cuisson cf tableau immobilier par destination			
	Vérification de l'étanchéité des gaines		X	
	Protection des installations et des points électriques	X		
	Dépose des filtres à graisses et ouverture des trappes de visite	X		
	Dégraissage complet de hotte d'aspiration intérieur et extérieur compris plafond	X		
	Nettoyage et dégraissage de la gaine et des filtres	X		
	Remplacement des filtres si nécessaire	X		
	Nettoyage des clapets coupe feu	X		
	Nettoyage et dégraissage de la turbine d'extraction	X		
	Pulvérisation du produit dégraissant avec un compresseur couvrant toutes les graisses de la hotte et chemisant le conduit d'extraction	X		
	Décapage à la vapeur haute pression	X		
	Récupération des eaux grasses	X		
	Repose des filtres	X		
	Application par nébulisation de produits désinfectants et bactéricides dans l'ensemble du réseau de gaines, sur la hotte et les surfaces alimentaires	X		
	Mise en service pour le séchage	X		
	Essais généraux de toutes les fonctions	X		
	Nettoyage des sols et du matériel inox (pianos,.....)	X		
	Ventilation traitement de l'air et ventilation : cassette de climatisation locaux serveurs			
	Réfection partielle ou remplacement sous réserve du bon entretien		X	
Dépoussiérage général	X			
Changement du filtre	X			
Vérification de la régulation et entretien	X			
Contrôle de pression HP - BP et entretien	X			
Contrôle de l'étanchéité et entretien	X			
Vérification des condensats et entretien	X			
Nettoyage de grilles	X			
Ensemble des interventions à inscrire dans un livret	X			

Lycée	Région
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
X	
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X
	X

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION		Lycée	Région	Lycée	Région
	Terminaux gaz Aérothermes et radiants				
	Contrôle de l'état général du matériel (bruit, vibration, aspect....)	X			X
	Contrôle des fixations	X			X
	Contrôle d'étanchéité	X			X
	Manœuvre des organes de coupure	X			X
	Nettoyage filtre gaz	X			X
	Brûleur :	X			X
	Contrôle et réglage de combustion	X			X
	Démontage du brûleur, réglage	X			X
	Contrôle des transfo d'allumage et cellules de sécurité	X			X
	Contrôle de l'ensemble des instruments de mesures et de sécurité (thermostats, pressostats, soupapes, détendeurs, purgeurs, etc...)	X			X
	Vérification électrique	X			X
	Armoires Electriques	X			X
	Alimentation gaz	X			X
	Evacuation des Fumées	X			X
	Contrôle de l'évacuation des fumées et de l'état du conduit	X			X
Installation Solaire Thermique					
	En local technique :	X			X
	Relevé des compteurs	X			X
	Vidange, nettoyage, détartrage et désinfection complet des ballons de stockage	X			X
	Contrôler la qualité du fluide caloporteur (pH et densité du fluide)	X			X
	Contrôler l'absence de fuites et le bon fonctionnement de tous les organes	X			X
	Contrôler l'état des calorifuges	X			X
	Vérifier la pression du circuit solaire	X			X
	Vérifier la pression du vase d'expansion solaire	X			X
	Contrôler la soupape de sécurité du circuit solaire	X			X
	Contrôler le fonctionnement des pompes	X			X
	Contrôler les températures au niveau de l'échangeur (entrée et sortie primaire et secondaire), et ballons de stockage	X			X
	Contrôler et vérifier les paramètres de la régulation	X			X
	Contrôler les sécurités	X			X
	Au niveau des capteurs :	X			X
	Contrôler visuellement les capteurs (l'état de salissure des vitrages et des absorbeurs)	X			X
	Contrôler les purgeurs d'air automatique	X			X
	Contrôler l'état des calorifuges et des protections mécaniques des conduits solaires	X			X
	Contrôler l'absence de fuite	X			X
	Contrôler l'état des supports des capteurs	X			X

Equipements



⇒ Plateaux sportifs	34
⇒ Equipements sportifs fixes ou scellés rideaux sportifs des salles de sport	34
⇒ Paillasse matériels scientifiques immobilier par destination	34
⇒ Mobilier urbains	34
⇒ Autres équipements	34
⇒ Œuvre d'art	34
⇒ Cuisine : Laveries	35
⇒ Cuisine : immobilier par destination	35
⇒ Cuisine : Chambres froides	35

EQUIPEMENTS		Lycée	Région	
	Plateaux sportifs			
	Rénovation lourde des bordures et des revêtements des plateaux sportifs		X	
	Réfection partielle sous réserve du bon entretien		X	
	Contrôle périodique des équipements	X		
	Renouvellement des matériels et ouvrages		X	
	Vérification et entretien du drainage	X		
	Traitement préventif contre la dégradation des surfaces, nettoyage et enlèvement des mousses et herbes	X		
	Réfection des marquages au sol	X		
	Entretien des bordures	X		
Entretien des revêtements synthétiques (brossage des surfaces 2 x an, recharge éventuelle, curage des drains... 1 x an...)	X			
Equipements sportifs fixes ou scellés rideaux sportifs des salles de sport				
Premier équipement au titre du budget opération neuve ou extension		X		
Rénovation lourde		X		
Remplacement partiel des pièces défectueuses sous réserve du bon entretien	X			
Reprise des éclatements de béton en fixation	X			
Entretien et petites réfections (remplacement de filets, réfection des peintures antirouille, vérification et resserrage des fixations...) - selon importance	X			
Vérification de l'état des scellements des poteaux de sports extérieurs et intérieurs, vérifications des soudures, contrôle d'entretien obligatoire	X			
vérification des paniers de basket suspendus, des axes, treuils, câbles et boulons niveau 4	X			
Paillasses matériels scientifiques immobilier par destination				
Premier équipement au titre du budget opération neuve ou extension		X		
Rénovation lourde		X		
Remplacement ponctuel de pièces défectueuses sous réserve du bon entretien	X			
Entretien et petites réfections (resserrage fixations...) - selon importance	X			
Mobiliers urbains				
Premier équipement au titre du budget opération neuve ou extension		X		
Rénovation lourde		X		
Remplacement ponctuel de pièces défectueuses sous réserve du bon entretien	X			
Autres équipements				
Armoires ventilées, changement des filtres	X			
Paillasses et hottes à flux laminaire changement des filtres	X			
Machines outils, centrales d'aspiration contrat de maintenance et de contrôle de conformité annuel	X			
Œuvre d'art				
Entretien des œuvres d'art après autorisation légale dans le cadre du 1%	X			

EQUIPEMENTS		Lycée	Région	
	Cuisine : Laveries			
	Remplacement de la machine à laver et de tous ses accessoires sous réserve du bon entretien		X	
	Remplacement ponctuel de pièces défectueuses sous réserve du bon entretien		X	
	Maintenance et entretien de la machine à laver et de tous ses accessoires	X		
	Remplacement des pièces défectueuses	X		
	Nettoyage courant conforme aux prescriptions du fabricant	X		
	Nettoyage des tourniquets, rampes, gicleurs et filtres	X		
	Vérification du bon fonctionnement des programmes, des organes mobiles, des organes de commande, du surchauffeur	X		
	Contrôle et réparation des équipements de protection et commandes électriques (contacts, thermostats, sécurités)	X		
	Graissage des pièces mécaniques	X		
	Détartrage des éléments chauffants	X		
	Remplacement des joints	X		
	Cuisine : immobilier par destination			
	Premier équipement au titre du budget de l'opération neuve ou extension ou rénovation lourde		X	
	Remplacement ponctuel de pièces défectueuses (hottes, appareillage électrique) sous réserve du bon entretien		X	
	Contrôle des circuits électriques (conducteurs, isolement, borniers, mises à la terre, appareillages), de la distribution d'eau (canalisations et robinets) des vannes sur canalisations gaz et de la ventilation	X		
	Entretien et remplacement des joints d'étanchéité (réseaux et canalisations) des calorifuges, des presse-étoupes et des robinetteries	X		
	Nettoyage et curage des caniveaux, bacs à graisses	X		
	Nettoyage, dégraissage et remplacement des filtres à graisse	X		
Ensemble des interventions à inscrire dans un livret	X			
Entretien des adoucisseurs (quelle que soit sa présence dans le lycée)		X		
Entretien des tourelles		X		
Contrat de maintenance des appareils pour délivrance des attestations au niveau sécurité et conformité (gaz et électricité)		X		
Cuisine : Chambres froides				
Remplacement des chambres froides et de leurs composants sous réserve du bon entretien		X		
Remplacement ponctuel de pièces défectueuses sous réserve du bon entretien		X		
Maintenance et entretien des chambres froides et de leurs composants	X			
Remplacement des pièces défectueuses	X			
Nettoyage courant conforme aux prescriptions du fabricant	X			
Nettoyage des bacs condensats et des évaporateurs	X			
Contrôles et entretien du bon fonctionnement des compresseurs (niveau d'huile) des débits d'air, des circuits frigorifiques et des thermostats	X			
Vérification et réparation des ventilateurs, de l'étanchéité des circuits et des portes, des détendeurs pressostatiques et de la charge en fluide frigorigène	X			
Remplacement des cartouches des déshydrateurs et des courroies	X			
Nettoyage des ventilateurs et compresseurs	X			
Graissage des moteurs et pièces mobiles	X			
Dépoussiérage des armoires électriques	X			
Complément de liquide frigorifique	X			

EQUIPEMENTS	Cuisine : Chambres froides (Suite)	Lycée	Région
	Remplacement de tout matériel défectueux (fours, plaques, sauteuses, bains marie, marmites, feux vifs, grilles) sous réserve du bon entretien		X
	Remplacement ponctuel de pièces défectueuses sous réserve du bon entretien		X
	Maintenance et entretien du matériel : armoires chaudes et froides, meubles réfrigérés, et tout équipement immobilier par destination	X	
	Remplacement des pièces défectueuses	X	
	Vérification et réparation des résistances, compresseurs frigorifiques, organes de commande	X	
	Entretien et remplacement du petit matériel et accessoires de cuisine (couverts, assiettes, verres, ustensiles divers..)	X	
	Maintenance et remplacement des matériels et équipements non immobiliers par destination	X	
	Contrôle des isolements et mises à la terre et entretien	X	
	Graissage des pièces mécaniques	X	
	Complément de liquide frigorifique	X	
Ensemble des interventions à inscrire dans un livret	X		

Espaces extérieurs



⇒ VRD	38
⇒ Traitement et collecte des déchets	38
⇒ Assainissement et réseaux extérieurs	38
⇒ Espaces verts	39
⇒ Hygiénisation	39

ESPACES EXTERIEURS		Lycée	Région	
	Voirie et Réseaux Divers (VRD)			
	Rénovation lourde des revêtements bitumés, asphaltés, aires de circulation et de stationnement, bordures et caniveaux		X	
	Réfection partielle sous réserve du bon entretien		X	
	Réfection ponctuelle des revêtements dont la surface n'excède pas 2m ²	X		
	Entretien et curage des caniveaux	X		
	Mise en place de la signalisation pour accessibilité/Point de rassemblement/marquage au sol (stationnement et circulation)		X	
	Entretien, renouvellement, changement de la signalisation pour accessibilité /Point de rassemblement/marquage au sol (stationnement et circulation)	X		
	Nettoyage et enlèvement des herbes et mousses sur enrobés	X		
	Traitement préventif contre la dégradation des enrobés par les herbes et mousses	X		
	Remplacement des panneaux de signalisation routière et plaques indicatrices diverses	X		
	Mobilier urbain entretien courant	X		
	Maintien en bon état des dispositifs d'accès pour les personnes à mobilité réduite	X		
	Traitement et collecte des déchets			
	Réfection partielle sous réserve du bon entretien des installations	X		
	Entretien et remplacement des compacteurs, broyeurs et dessiccateurs	X		
	Assainissement et réseaux extérieurs			
	Rénovation lourde des canalisations d'arrivée d'eau et d'évacuation EU/EV et EP de l'éclairage extérieur		X	
	Bacs à graisses et à féculés, à hydrocarbures renouvellement des installations dégradées		X	
	Réfection partielle sous réserve du bon entretien		X	
Remplacement des pompes de relevage		X		
Remplacement et réfection des fosses septiques sous réserve du bon entretien		X		
Remplacement d'organes défectueux de la station d'épuration sous réserve du bon entretien		X		
Vérification et entretien des réseaux de gaz	X			
Bacs à graisses et à féculés, à hydrocarbures entretien courant (contrat)	X			
Dépose des tampons de regards EU/EV pour vérification du bon écoulement des fluides sans obturation des conduites et entretien	X			
Entretien des avaloirs, canalisations, siphons, regards, égouts (dégorgement et curage)	X			
Mise hors gel et menues réparations si négligences dans la mise hors gel				
Entretien des puisards (curage et nettoyage des grilles)	X			
Entretien des pompes de relevage (nettoyage des crépines et dépolluissage du moteur)	X			
Entretien et réparation station épuration	X			
Dégorgement, vidange, curage et ensemenement des fosses septiques	X			
Pompage et entretien des bacs à graisse et séparateur de féculés	X			
Entretien des réseaux enterrés < 15m	X			
Entretien des réseaux enterrés > 15m	X			
Entretien des réseaux en amont de la chaufferie et des sous-stations	X			
Vérification et entretien du bon état des vannes et robinets (eau, gaz, ...)	X			
Réfection des joints d'étanchéité des réseaux eau et gaz	X			

ESPACES EXTERIEURS		Lycée	Région
	Espaces verts		
	Arrachage, abattage, remplacement des arbres morts et essouchage mécanique et remise en état du terrain sous réserve du diagnostic mécanique et sanitaire.		X
	Arbres : élagage, étêtage et tuteurage sur plantations nouvelles	X	
	Remplacement des végétaux pour la réfection des massifs, plates-bandes et des haies	X	
	Remplacement des arbres haute tige	X	
	Arbres : Entretien et tuteurage	X	
	Plantation de plantes non vivaces	X	
	Arbustes : échenillage, taille et amendement	X	
	Epandage de fertilisants naturels	X	
	Coupe des fleurs fanées, taille des rosiers, plantation de plantes vivaces, des arbustes et des haies vives	X	
	Désherbage naturel, sarclage et ratisage des allées, aires de jeux, massifs et plates-bandes	X	
	Tonte des pelouses	X	
	Ramassage et évacuation des feuilles mortes à l'automne	X	
	Peinture et réparation des bancs de jardin, des grillages, etc...	X	
	Arrosage des arbres, arbustes, plantations et pelouses	X	
	Entretien des tondeuses et systèmes d'arrosage	X	
	Bassins et fontaines, nettoyage, entretien, vidange, vérification des niveaux, entretien du système de filtration	X	
Hygiénisation			
	Mise en place et renouvellement de systèmes de lutte contre les pigeons	X	
	Désinsectisation, déparasitage, dératisation, "dépigeonnage", désinfection	X	

GESTION DES CONTROLES PERIODIQUES ET CONTRATS D'ENTRETIEN

⇒ Alarme intrusion / Amiante	38
⇒ Ascenseurs électriques et Ascenseurs hydrauliques	39
⇒ Communication radioélectrique / Compacteur / Presse / Massicot, Désenfumage	40
⇒ Elévateur de personne à mobilité réduite / Equipement de levage / Equipement de protection individuelle	41
⇒ Equipement et installations sportives / Equipement sous pression	42
⇒ Grandes cuisines et appareils de cuisson	43
⇒ Installations de chauffage	44
⇒ Installations de Gaz/ Installations de ventilation	45
⇒ Installations électriques et d'éclairage de sécurité / Installations frigorifiques	46
⇒ Inventaire et examen visuel des auvents en béton et des autres structures / Légionnelles / sources de champs électromagnétiques/ Machine outil	47
⇒ Moyen de secours contre l'incendie	48
⇒ Plomb / Portes /portails automatiques / Radon /Réservoirs enterrés (liquides inflammables)	49
⇒ Systèmes de climatisation et pompe à chaleur réversibles, Systèmes de génération d'énergies éoliennes	50
⇒ Vérifications des mesures constructives, Vérifications des postes Haute tension	51

Abréviations :	CCH : Code de la Construction et de l'Habitation CE : Code de l'environnement CT : Code du Travail CSP : Code de la Santé Publique RS : Règlementation de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP APSAD : règlement de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages RSD : Règlement Sanitaire Départemental CACES : Certificat d'Aptitude de Conduite en Sécurité
-----------------------	---

Nature des intervenants :	X	Région	X	Lycée	Agent de maintenance	A.M
					Personne disposant d'une qualification	P.Q
					Organisme Agréé	O.A

Alarmes intrusion, Amiante

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire												Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région		
ALARMES INTRUSION																	A.M
AMIANTE	Demander à la Région ou au Propriétaire les documents obligatoires																
Dossier Technique Amiante (DTA)	Décret 2006 - 1072 : EPLE doit le tenir disponible pour tous les intervenants sur le bâti	X															
Diagnostic avant travaux	Obligatoire avant toute intervention	X															
Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	Décret 2011-629 Arrêté du 12/122012 CSP Art.R.1334-27										X						

Communication radioélectrique, Compacteur / Presse / Massicot, Désenfumage

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire												Contrats d'entretien		
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région	
COMMUNICATION RADIOELECTRIQUE	Décret n°2006-165 du 10 février 2006 relatif aux communications radioélectriques des services de secours en opération dans les ouvrages routiers, ferroviaires ou fluviaux ou dans certaines catégories d'ERP et modifiant le Code de la Construction et de l'Habitation															
Vérification initiale sans installation fixe de relaying		O.A														
Vérification initiale d'un établissement équipé d'une installation fixe de relaying		O.A														
Vérification périodique d'un établissement équipé d'une installation fixe de relaying										O.A						
COMPACTEUR / PRESSE / MASSICOT	Registre de sécurité															
Presses mécaniques, à mouler, à vis, à façonner, Massicots pour la découpe, Compacteurs à déchets	Arrêté du 05/03/93. Arrêté du 24/06/93 Décret 93-40 du 11/01/93. CT art. L.233-5-1					P.Q										
DESENFUMAGE															X	
Fonctionnement des commandes manuelles et automatiques																
Fonctionnement des volets, exutoires et ouvrants de désenfumage	Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article DF10 ; article MS 73 et PE 4															
La fermeture des éléments mobiles de compartimentage participant à la fonction désenfumage	Arrêté du 22 juin 1990 modifié ; Arrêté du 23 décembre 1996 ; modifiant l'article DF6															
L'arrêt de la ventilation de confort	Arrêté du 22 mars 2004.							X								
Le fonctionnement des ventilateurs de désenfumage	Arrêté du 4 juillet 2007 modifiant notamment l'article DF10 ;															
Les mesures de pression, de débit et de vitesse, dans le cas du désenfumage mécanique (mesures à effectuer sur toutes les bouches concernées)																
Le fonctionnement des transmissions et signalisations																
Tous essais afférant au désenfumage par surpression.																

Elévateur de personne à mobilité réduite, Equipement de levage, Equipement de protection individuelle

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire												Contrats d'entretien	
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région
ELEVATEUR DE PERSONNE A MOBILITE REDUITE	Arrêté du 29/12/2010 CT R. 4313-49	Prestation à la charge du lycée mais prise en charge par la Région dans le cadre d'un contrat global.												X	
Si < 3m								X							
Si > 3m								X							
EQUIPEMENT DE LEVAGE	Carnet de maintenance Arrêté du 01/03/2004 Format obligatoire														X
Elévateurs de personnel mus à la main						P.Q									
Autres élévateurs de personnel	CACES + autorisation de conduite						P.Q								
Appareils de levage mobiles							P.Q								
Chariot automoteur	CACES + autorisation de conduite						P.Q								
Autres appareils de levage de charge (monte-charge, palans ...)							P.Q								
Organe de suspension des ponts de véhicules	Arrêté du 27/07/61 modifié					P.Q									
Accessoires de levage (élingues, crochets ...)							P.Q								
Echafaudage (contrôle avant mise en service)	Arrêté du 21/12/2004, CT art. 4323-23					A.M									
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	CT R.4323-101. Registre EPI Arrêté du 19/03/1993														
Harnais de sécurité							P.Q								
Ligne de vie, potelet	Recommandation R430 de la CRAM "Dispositif d'ancrage pour les EPI contre les chutes de hauteur	Avant chaque utilisation et tous les ans													
Cartouches filtrantes anti gaz pour appareil de protection respiratoire							P.Q								

Equipement et installations sportives, Equipement sous pression

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien		
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région
EQUIPEMENT ET INSTALLATIONS SPORTIVES	Note émise par la D.G.C.C.R.F. le 23 décembre 1996. Code de la consommation articles L221-3 et L221-2 Code du sport article R322-19 à 26 et annexe III-1 et 2 du 24/07/2007 (ex décret 96-495 du 4 juin 1996) modifié par décret 2016-481 du 18/04/2016 Décret 2016-484 du 18/04/2016 Avis paru au JO du 18 mai 2016 Normes applicables au contrôle : NFS52-400 d'avril 2005 (points de fixation des matériels sportifs et leurs supports) NFS52-409 d'avril 2009 (modalités de contrôle des buts sur site)														
Buts de foot, hand, paniers de baskets, ...					X	X				O.A					
EQUIPEMENT SOUS PRESSION	Habilitation du personnel Registre appareils sous pression														X
Autoclave 25 litres	Décret du 13/12/1999 Arrêté du 15/03/2000 Déclaration préfectorale								O.A						
Cuve de gaz (propane ...)										O.A					
° Si le produit pression x Volume 200 bar.litre et une pression maximale 4 bars											P.Q		O.A		
° si la pression PMS <= 10 bars et un volume V <= 100 litres												P.Q	O.A		

Grandes cuisines et appareils de cuisson

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire												Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région		
GRANDES CUISINES ET APPAREILS DE CUISSON	Il est demandé aux établissements d'assurer une maintenance préventive des équipements utilisés en grandes cuisines (lavage, cuisson, coupe), des adoucisseurs et des contrôles d'accès.															X	
Visite périodique bac à graisse	CE art. L 541-21-1 R 543-226 R 541-7 et R 541-11 CSP L35-8 La fréquence de vidange dépend du nombre de repas et des dimensions des bacs.						A.M minimum										
L'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils																	
Les conditions de ventilation des locaux contenant des appareils de cuisson ou de remise en température : conditions d'évacuation de l'air vicié, des buées et des graisses, fonctionnement de l'installation d'extraction des fumées	Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article GC 22 ;																
La signalisation des dispositifs de sécurité	Arrêté du 22 juin 1990 modifié ;							X									
La manœuvre des dispositifs d'arrêt d'urgence	Arrêté du 10 octobre 2005.																
La manœuvre des organes de coupure gaz (type thermo fusible) des équipements de cuisine installés en demi-pensions et en cuisines pédagogiques																	

Installations de chauffage

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien						
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la				
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE	Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article CH 58 ;																	X	
L'état apparent d'entretien et de maintenance des installations et appareils	Arrêté du 22 juin 1990 modifié ;																		
Les conditions de ventilation des locaux contenant des appareils à combustion	Arrêté du 14 février 2000 ;																		
Les conditions d'évacuation des produits de la combustion	Arrêté du 29 juillet 2003 ;																		
Le fonctionnement des clapets coupe-feu installés sur les circuits aérauliques	Arrêté du 22 novembre 2004 ;																		
La signalisation des dispositifs de sécurité	Arrêté du 30 novembre 2005 modifiant l'arrêté du 23 juin 1978 relatif aux installations fixes destinées aux chauffages et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des locaux recevant du public																		
La manœuvre des organes de coupure d'alimentation en combustible																			
Le fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité																			
Réglage des détendeurs de gaz																			
Etanchéité des canalisations d'alimentation en combustibles liquides ou gazeux, et en fluide frigorigène.																			
Installations butane ou propane :																			
Contrôle de l'étanchéité des tuyauteries et organes accessoires effectués à la pression de service	Arrêté du 4 juillet 2007 – concernant les installations de cogénération																		
Fonctionnement des accessoires de tuyauterie (vannes, régulateurs, filtres, groupes motopompes etc. ...)																			
Examen des dispositions de sécurité liées au stockage.	Arrêté du 11 décembre 2009 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ; notamment les articles CO60, CH36, CH40.																		
 Systèmes de chauffage par tubes rayonnants à génération centralisée :																			
Vérifier la dépression par rapport au local et le bon fonctionnement du dispositif de sécurité.																			
Examen de la constitution et des conditions d'aménagement des installations par référence aux dispositions réglementaires																			
Examen visuel de l'état d'entretien de l'installation et de la traçabilité des actions menées																			
Autres vérifications :	Arrêté du 7 juin 2010 portant approbation de diverses dispositions et modifiant le règlement de sécurité contre les risques																		
Vérification de l'existence et de l'état apparent des organes de sécurité																			
Vérification de la manœuvre des organes de coupure, vannes de barrage gaz, vannes de police, vannes d'isolement																			

Installations de gaz, Installations de ventilation

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région	
INSTALLATION DE GAZ															X	
Vérifier l'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils et de la traçabilité des actions menées;	Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article GZ 30 ; Arrêté du 22 décembre 1981 ; Arrêté du 29 juillet 2003 ; Arrêté du 23 janvier 2004 ; Arrêté du 22 juin 1990 modifié															
Vérifier les conditions de ventilation des locaux contenant des appareils d'utilisation																
Vérifier les conditions d'évacuation des produits de la combustion																
Vérifier la signalisation des dispositifs de sécurité																
Vérifier la manœuvre des organes de coupure du gaz, y compris les organes de coupure gaz (type thermo fusible) des équipements de cuisine installés en demi-pensions, en cuisines pédagogiques								X								
Vérifier le fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en gaz à un système de sécurité																
Vérifier le réglage des détendeurs																
Vérifier l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz.																
INSTALLATIONS DE VENTILATION	Organisme agréé Carnet de maintenance															X
Surveillance qualité de l'air intérieur et évaluation des moyens d'aération (à partir de 2020 seulement)	CE R221-37, Décret du 05/01/2012, Organisme accrédité COFRAC	Contrôle de la qualité de l'air par un organisme accrédité tous les 7 ans														
Locaux de travail à pollution non spécifique ou spécifique sans recyclage	CT R.4412-7, R 4222-20 et 21 Arrêté du 08/10/1987							P.Q								
Locaux de travail à pollution spécifique avec recyclage								P.Q								

Installations électriques et d'éclairage de sécurité, Installations Frigorigènes

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien				
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région		
INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET D'ECLAIRAGE DE SECURITE																X	
Installation complète							X										
Groupe électrogène de sécurité							X										
Cellule haute tension - Transformateur																	
Paratonnerre																	
INSTALLATIONS FRIGORIGENES	Par un opérateur ayant une attestation de capacité															X	
Contrôle de l'étanchéité (chambres froides et climatiseurs)	Décret 2010-3049. Arrêté du 07/05/2007. Arrêté du 16/04/2010																
> 2kg								P.Q									
> 30 kg								P.Q									
> 300 kg						P.Q											

Inventaire et Examen visuel des auvents en béton et des autres structures, Légionnelles, Les sources de champs électromagnétiques, Machine-outil

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien		
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région
INVENTAIRE ET EXAMEN VISUEL DES AUVENTS EN BETON ET DES AUTRES STRUCTURES															
Cet examen biennal concerne les auvents en béton, les balcons, les garages à vélos, les abris divers, les galeries couvertes, les préaux, les revêtements lourds de façades collés ou agrafés, les escaliers extérieurs, les candélabres d'éclairage extérieur, les corniches, les acrotères et couvre-murs et toutes les autres structures pouvant présenter un risque de chute ou d'effondrement.										X					
LEGIONELLES															
Installations eau chaude sanitaire	Arrêté du 01/02/2010							P.Q							
> température de l'eau	Carnet sanitaire				A.M										
> Analyse de légionnelle	Par un laboratoire accrédité selon la norme NF T90-431							P.Q							
LES SOURCES DE CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES	Arrêté du 5 décembre 2016. Décret 2016-1074 du 03/08/2016														
Vérification des sources de champs électromagnétiques élevés par une assistance à l'évaluation des sources et par une assistance à la détermination des dispositifs visant à éviter ou réduire les risques.								X							
MACHINE OUTIL	Registre de sécurité														
Arbres à cardan, centrifugeuses								P.Q							
Machines mobiles, engins de terrassement, d'extraction d'excavation ou de forage à conducteur porté	Arrêtés du 05/03/1993 et du 24/06/1993 CT Art. R. 233-11							P.Q							

Moyens de secours contre l'incendie

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région	
MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE															X	
Robinetts d'incendie armés : vérification de l'état d'entretien, relevé de pression statique.	Arrêté du 25 juin 1980 modifié, article MS73															
Déversoirs ponctuels	Arrêté du 22 juin 1990 modifié															
Eléments de construction irrigués	Arrêté du 2 février 1993															
Bouches et poteaux d'incendie privés et points d'eau, mesures débits annuellement;	Norme NFS 61-933															
Colonnes sèches et humides : examen de leur état apparent extérieur	Règles de l'APSAD.															
Colonnes humides : relevés de pression statique	Arrêté du 12 octobre 2006															
Installation d'extinction automatique ou à commande manuelle	Arrêté du 11 décembre 2009							X								
Appareils mobiles																
Moyens divers (réserves de sable, couverture, etc..)	Vérifications annuelles des S.S.I. conformes aux modalités prévues par la norme en vigueur correspondante.															
Tout autre moyen d'extinction (bâches à eau, citernes enterrées,...).	Pour les systèmes de détection incendie, les vérifications doivent comporter les essais fonctionnels prévus à l'article MS 56 (§3, deuxième tiret).															
Installations de détection, d'alarme et d'alerte : vérification de l'état de fonctionnement	Les essais seront effectués sur la totalité des équipements (déclencheurs manuels, détecteurs automatiques).															
Portes, trappes, clapets et volets coupe-feu : vérification de l'état d'entretien du fonctionnement et de leur asservissement.																
Vérification concernant la possibilité pratique de mise en œuvre des moyens de secours contre l'incendie : accessibilité, signalisation... Préciser si le système d'alerte est secouru ou non.																

Plomb, Portes / Portes automatiques, Radon, Reservoirs enterrés (liquides inflammables)

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire												Contrats d'entretien		
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région	
PLOMB	Demander à la Région ou au Propriétaire les documents obligatoires															
Diagnostic avant travaux	Obligatoire avant toute intervention	X														
PORTES / PORTAILS AUTOMATIQUES														X		
Portes et portails automatiques ou semi-automatiques	Arrêté du 21/12/1993 CT Art R.235-5 et R 4224-17						P.Q									
Portes et portails motorisés et manuels	RS CO 48							P.Q								
RADON	Demander à la Région ou au Propriétaire les documents obligatoires															
Mesures de radon dans les ERP situés dans les zones où le risque d'exposition du public au radon est élevé													X			
Mettre en œuvre des actions simples ou réaliser des travaux correctifs	Mesures de radon dans les ERP situés dans les zones où le risque d'exposition du public au radon est élevé	X														
Vérification des conditions de ventilation des locaux																
RESERVOIRS ENTERRES (liquides inflammables)	Arrêté du 22/06/1998. Arrêté du 16/12/2010. Réglementation ICPE															
Réservoir simple paroi en fosse	Etanchéité avant la 25ème année et tous les 5 ans												O.A			
Réservoir simple enveloppe enfoui	Etanchéité avant la 15ème année et tous les 5 ans												O.A			

Systemes de climatisation et pompe à chaleur réversibles, Systemes de génération d'énergie éoliennes

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire											Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région	
SYSTEMES DE CLIMATISATION ET POMPE A CHALEUR REVERSIBLES	Décret n° 2010-349 du 31 mars 2010 applicable aux équipements d'une puissance supérieure à 12 Kw.											O.A				
SYSTEMES DE GENERATION D'ENERGIE EOLIENNES	Norme IEC 61400-12-1:2017 - Systemes de génération d'énergie éolienne - Partie 12-1: Mesures de performance de puissance des éoliennes de production d'électricité Normes construction : Eurocodes 1, 3, 7, 8 et leurs annexes françaises. NFC 17-100 concernant la protection contre la foudre. Arrêté du 7 décembre 2010 concernant le balisage des obstacles aériens. Décret n°2011-984 du 23 août 2011 « modifiant la nomenclature des installations classées » Décret n° 2011-985 du 23 août 2011 « pris pour l'application de l'article L.553-3 du code de l'environnement ». Les articles R. 512-55 à R. 512-66 du code de l'environnement. Décret 2016-1726 du 14 décembre 2016 section 4 modalités de contrôle des installations de production d'électricité. Vérification du classement ICPE de l'installation															
La vérification des serrages de boulonnerie de la couronne de fondation																
La vérification des serrages de boulonnerie de la couronne intermédiaire																
Le contrôle visuel et relevé du marquage de la boulonnerie																
Le contrôle visuel de la résine au pied de pale																
Le contrôle ultrasons pour la détection éventuelle de fissures transversales sur les extrémités accessibles des vis								X								
La vérification du bon fonctionnement des alarmes																
La vérification de l'installation électrique																
La vérification des conditions d'accessibilité (Code du Travail).																

Vérifications	Observations / réglementation	Vérification périodique réglementaire										Contrats d'entretien			
		Ponctuelle	hebdo	15 jours	Mois	Trim	Sem	An	18 mois	Tous les 2 ans	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans	Tous les 10 ans	Obligatoire	préconisé par la Région
VERIFICATION DES MESURES CONSTRUCTIVES	Décret n° 73-1007 du 31 octobre 1973 et de l'Arrêté du 25 juin 1980 modifié notamment en ce qui concerne les dispositions propres à assurer les évacuations du public et le désenfumage ; Vérification biennale de la conformité des lieux										X				

Vérifications des mesures constructives

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET PRÉVENTIVES : (document à compléter)

Ces vérifications doivent faire l'objet d'un rapport de vérification précisant, le nom de la société qui a effectué la prestation, l'objet de la vérification, la nature et la liste des équipements vérifiés, attestées du bon fonctionnement des installations et si nécessaire un état des travaux de réparation ou de remplacement, accompagné du devis correspondant.

Contrôles et entretiens préventifs	Equipement	Périodicités des visites	Contrat d'entretien	Nom du titulaire	Date de renouvellement	Montant du contrat TTC	Date de la dernière visite
------------------------------------	------------	--------------------------	---------------------	------------------	------------------------	------------------------	----------------------------

→ <https://cedre.hautsdefrance.fr/share/page/site/pole-lycees/folder-details?nodeRef=workspace://SpacesStore/f4c1c4d8-3fc6-4ade-bb05-4cb6b9c1aba5>